



P L U

PLAN LOCAL D'URBANISME

DEPARTEMENT DU TARN

VALENCE D'ALBIGEOIS

A – INFORMATIONS JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES
A.4 – DOCUMENTS RELATIFS A
L'ORGANISATION DE L'ENQUETE PUBLIQUE

RÉVISION ALLÉGÉE N°1				
Arrêtée	Examen conjoint	Enquête Publique		Approuvée
30 mai 2024	21 juin 2024			



Atelier d'Aménagement et d'Urbanisme
SEBA SUD OUEST

Sommaire

1. DECISION DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULOUSE DESIGNANT LE COMMISSAIRE ENQUETEUR.....	2
2. ARRETE DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE	3
3. TEXTE D'AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE.....	4
4. CERTIFICAT D'AFFICHAGE DES AVIS	5
5. PARUTIONS DANS LES DEUX JOURNAUX 15 JOURS AVANT L'OUVERTURE	6
6. PARUTIONS DANS LES DEUX JOURNAUX DANS LES 8 PREMIERS JOURS DE L'ENQUETE PUBLIQUE.....	7

1. DECISION DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULOUSE DESIGNANT LE COMMISSAIRE ENQUETEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Toulouse, le 24/06/2024

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE TOULOUSE

68, rue Raymond IV

B.P. 7007

31068 TOULOUSE CEDEX 7

Téléphone : 05.62.73.57.57

Télécopie : 05.62.73.57.40

Greffe ouvert du lundi au vendredi de
8h30 à 12h et 13h45 à 16h30

Mme le Maire
Commune de Valence-d'Albigeois
Mairie
7 place du Coq
81340 VALENCE-D'ALBIGEOIS

Dossier n° : E24000086 / 31

(à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION

Objet : la révision allégée n° 1 et la modification n° 1 du plan local d'urbanisme de la commune de Valence-d'Albigeois

Mme le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle est désigné Madame Evelyne MONTELS, demeurant 111 place de la mairie, AMARENS (81170) (tel : 06.15.92.88.81) en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur François GAZELLE (tel : 06.07.84.21.58) en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R.123-13 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Mme le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation,



Le Greffier

Martine SINGLARD

DECISION DU
24/06/2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° E24000086 /31

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULOUSE

La présidente du tribunal administratif

Décision désignation commission ou commissaire du 24/06/2024

Vu enregistrée le 17/06/2024, la lettre par laquelle M. le Maire de la Commune de Valence-d'Albigeois demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

la révision allégée n° 1 et la modification n° 1 du plan local d'urbanisme de la commune de Valence-d'Albigeois ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2024 ;

Vu l'arrêté de délégation du 1er septembre 2023 de la présidente du tribunal administratif de Toulouse ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Madame Evelyne MONTELS est désignée en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Monsieur François GAZELLE est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

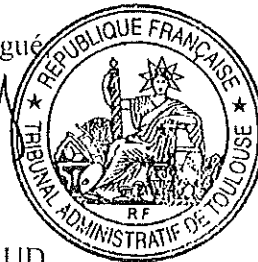
ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée à M. le Maire de la Commune de Valence-d'Albigeois, à Madame Evelyne MONTELS et à Monsieur François GAZELLE.

Fait à Toulouse, le 24/06/2024

Le magistrat délégué



Philippe GRIMAUD



2. ARRETE DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

ARRÊTÉ MUNICIPAL n° A-2024-090 DU 28/08/2024

Portant ouverture d'une enquête publique

Pour la révision allégée N° 1 et la modification N° 1 du Plan Local d'Urbanisme

de la commune de VALENCE D'ALBIGEOIS

du 26 SEPTEMBRE 2024 au 25 OCTOBRE 2024 inclus

LE MAIRE DE VALENCE D'ALBIGEOIS

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L153-1 et suivants,

Vu le code de l'environnement et notamment les articles L 123-1 et suivants, R 123-1 et suivants et R123-9 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 25/07/2011 approuvant son plan local d'urbanisme ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 30/05/2024 ayant tiré le bilan de concertation du projet de la révision allégée n°1

Vu la délibération du conseil municipal en date du 30/05/2024 prescrivant la révision allégée N°1 et l'arrêté du 12/04/2024 prescrivant la modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Valence d'Albigeois

Vu l'ordonnance de Monsieur le président du tribunal administratif de Toulouse en date du 24 juin 2024 désignant Madame Evelyne MONTELS en qualité de commissaire enquêteur chargée de procéder à l'enquête publique ayant pour objet la révision allégée N°1 et la modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Valence d'Albigeois.

Vu les pièces du dossier soumis à enquête publique ;

Après avoir consulté le commissaire enquêteur sur les modalités et l'organisation de l'enquête.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Objet de l'enquête.

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de la révision allégée N° 1 et la modification N° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Valence d'Albigeois ayant pour objectifs :

- Révision allégée N° 1

- **Extension limitée de la zone U2 au lieu-dit « les pradelles »**

- Modification N° 1

- **La suppression du « pastillage » concernant les secteurs A1 :**
 - Modification des pièces graphiques du règlement
 - Modification de l'article 2.4 des dispositions générales des pièces écrites du règlement
 - Modification des articles A2, A9 et A11 des pièces écrites du règlement
- **L'identification de bâtiments pouvant changer de destination au titre de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme**
 - Modification des pièces graphiques du règlement
- **Le reclassement en zone N de parcelles boisées**
- **La modification de l'article UX7 afin d'augmenter l'emprise au sol à 70%**
- **La création d'un STECAL (Secteur de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitées) afin de permettre l'extension d'une entreprise de transports située au lieu-dit « Ginestous »**
 - Modification des pièces écrites et graphiques du règlement

Cette enquête publique aura lieu du jeudi 26 septembre 2024 au vendredi 25 octobre 2024 inclus, soit sur une durée de 30 jours.

ARTICLE 2 : Autorité organisatrice de l'enquête et autorité responsable du projet.

La commune de Valence d'Albigeois est à la fois Organisatrice et Porteur du projet de révision allégée N°1 et la modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme.

ARTICLE 3 : Dates et durée de l'enquête.

La durée prévue de l'enquête est de 30 jours consécutifs, du jeudi 26 septembre 2024 à 9h au vendredi 25 octobre 2024 inclus à 17h30

ARTICLE 4 : Désignation du commissaire enquêteur.

Madame Evelyne MONTELS, retraitée de la fonction publique territoriale, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par décision du Tribunal Administratif de Toulouse n° E24000086/31 en date du 24 juin 2024.

ARTICLE 5 : Lieu et modalités de consultation du dossier d'enquête.

Format papier

Les pièces du dossier d'enquête, dont celles du PLU modifié et révisé, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, à la mairie de Valence d'Albigeois, pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, à savoir du jeudi 26 septembre 2024 au vendredi 25 octobre 2024 inclus de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Les intéressés pourront y consigner leurs observations. Ils pourront aussi adresser leurs observations par courrier postal, à Mme le Commissaire enquêteur, Mairie, 7 place du coq 81340 Valence d'Albigeois.

Format numérique

Ces pièces pourront également être consultées sur le site internet de la mairie : www.valence-dalbigeois.fr
Le public pourra également adresser ses observations par mail à l'adresse suivante : mairie@valencedalbigeois.fr
Le dossier dématérialisé est également consultable sur un poste informatique mis à disposition pendant la durée de l'enquête publique, dans les locaux de la mairie de Valence d'Albigeois situés 7, place du Coq, aux jours et heures d'ouverture au public, tel que mentionnés ci-avant.

ARTICLE 6 : Modalités de présentation des observations du public.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra présenter, à sa convenance, ses observations et propositions au commissaire enquêteur selon l'une ou plusieurs des modalités suivantes :

- Sur le registre à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé à la mairie de Valence d'Albigeois, aux heures d'ouverture ;
- Par voie électronique à l'adresse mail suivante : mairie@valencedalbigeois.fr
- Par courrier postal adressé à la mairie de Valence d'Albigeois 7, Place du Coq 81340 à l'attention de Madame le commissaire enquêteur, avec la mention « *Enquête publique sur le projet de la révision allégée N° 1 et la modification N° 1 du Plan Local d'Urbanisme* »
- En rencontrant le commissaire enquêteur, à l'occasion des permanences dont les modalités sont définies à l'article 7 ci-après.

Ne pourront être pris en considération que les courriers et courriels parvenus au plus tard le jour et heure de clôture de l'enquête publique soit le vendredi 25 octobre 2024 à 17h30.

Toutes informations complémentaires ou précisions sur les modifications envisagées pourront être sollicitées auprès de Mme DEYMIÉ Christine, responsable du projet pour la commune.

ARTICLE 7 : Permanences du commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Valence d'Albigeois, 7, Place du Coq 81340, sans rendez-vous préalable les :

- Jeudi 26 septembre 2024 de 9h à 12h,
- Mardi 8 octobre 2024 de 14h30 à 17h30,
- Vendredi 25 octobre 2024 de 14h30 à 17h30.

ARTICLE 8 : Publicité de l'enquête.

Un avis d'enquête publique en caractères apparents sera publié, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les 8 premiers jours de celle-ci, dans deux journaux locaux diffusés dans le département du Tarn.

L'avis au public sera affiché quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci dans les lieux habituels prévus à cet effet à la mairie de Valence d'Albigeois 7, Place du Coq.

En outre dans les mêmes conditions de délai et de durée sauf impossibilité matérielle justifiée, il sera procédé, par les soins du porteur de projet, à l'affichage du même avis sur 3 lieux significatifs de la commune de Valence d'Albigeois. Ces affiches doivent être conformes aux caractéristiques et dimensions fixées par l'arrêté ministériel du 09 septembre 2021 et être visibles depuis les voies publiques.

Il sera en outre, mis en ligne sur le site internet de la commune de Valence d'albigeois (<https://www.valence-dalbigois.fr>) quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

L'accomplissement de cette mesure de publicité fera l'objet d'un certificat du maire.

ARTICLE 9 : Clôture de l'enquête

A l'expiration du délai d'enquête prévu à l'article 3 ci-dessus, le registre d'enquête sera comportant tous les documents annexés seront transmis au commissaire enquêteur et clos par lui.

A compter de la réception des registres et des documents annexés, le commissaire enquêteur communiquera à la mairie de Valence d'Albigeois, sous huit jours, son procès-verbal de synthèse. La mairie dispose ensuite de quinze jours pour y répondre.

Le commissaire enquêteur établira un rapport relatant le déroulement de l'enquête et rédigera ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables ou défavorables au projet de modification N° 1 du Plan Local d'Urbanisme et sa révision simplifiée N° 1.

L'ensemble du dossier et du registre, accompagnés du rapport et des conclusions, seront transmis par le commissaire enquêteur à la mairie de Valence d'Albigeois dans un délai de trente jours à l'issue de l'enquête

Le commissaire enquêteur transmet simultanément une copie du rapport et des conclusions à Monsieur le président du Tribunal administratif de Toulouse.

ARTICLE 10 : Rapport du commissaire enquêteur

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public

- Sur le site internet de la commune de Valence d'Albigeois : www.valence-dalbigois.fr
- Sur support papier, à la mairie où s'est déroulée l'enquête publique

La durée de cette mise à disposition sera d'une année pleine à compter de la date de clôture de l'enquête publique par le commissaire enquêteur.

ARTICLE 11 : Rapport du commissaire enquêteur

A l'issue de l'enquête, le conseil municipal de la commune de Valence d'Albigeois pourra délibérer sur l'approbation du projet de révision allégée N° 1 et la modification N° 1 du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

Envoyé en préfecture le 29/08/2024

Reçu en préfecture le 29/08/2024

Publié le

ID : 081-218103083-20240829-A_2024_090-AR

ARTICLE 12 : Exécution du présent arrêté

Le Commissaire Enquêteur et le Maire sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera publié et fera l'objet d'un affichage à la Mairie de Valence d'Albigeois, 15 jours au moins avant la date d'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Une copie sera transmise à :

- Monsieur le Préfet d'Albi,
- Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Toulouse,
- Madame Evelyne MONTELS, Commissaire Enquêteur

Le Maire,
DEYMIÉ Christine

Pour le Maire
L'Adjoint
FRAYSINET Emilie



3. TEXTE D'AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

(The following text is mirrored and extremely faint, making it illegible. It appears to be the main body of the public inquiry notice.)

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE VALENCE D'ALBIGOIS

Révision allégée N° 1 et modification N°1 du plan local d'urbanisme

Par arrêté du 28/08/2024, Mme le Maire de VALENCE D'ALBIGEOIS, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de la révision allégée N° 1 et la modification N° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Les principaux objectifs sont :

- Révision allégée N° 1

- Extension limitée de la zone U2 au lieu-dit « les pradelles »

- Modification N° 1

- La suppression du « pastillage » concernant les secteurs A1 :
 - Modification des pièces graphiques du règlement
 - Modification de l'article 2.4 des dispositions générales des pièces écrites du règlement
 - Modification des articles A2, A9 et A11 des pièces écrites du règlement
- L'identification de bâtiments pouvant changer de destination au titre de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme
 - Modification des pièces graphiques du règlement
- Le reclassement en zone N de parcelles boisées
- La modification de l'article UX7 afin d'augmenter l'emprise au sol à 70%
- La création d'un STECAL (Secteur de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitées) afin de permettre l'extension d'une entreprise de transports située au lieu-dit « Ginestous »
 - Modification des pièces écrites et graphiques du règlement

L'enquête se déroulera à la mairie de Valence d'Albigeois, du jeudi 26 septembre 2024 au vendredi 25 octobre 2024.

Mme Evelyne MONTELS, retraité de la fonction publique territoriale, a été désignée par le Président du tribunal administratif de Toulouse comme commissaire-enquêteur. Elle se tiendra à la disposition du public en Mairie le jeudi 26 septembre 2024 de 9h à 12h, le mardi 8 octobre 2024 de 14h30 à 17h30 et le vendredi 25 octobre 2024 de 14h30 à 17h30.

Les pièces du dossier d'enquête seront consultables, pendant toute la durée de l'enquête, en mairie, aux heures habituelles d'ouverture de celle-ci ou sur le site internet de la commune.

Toutes informations complémentaires ou précisions peuvent être sollicitées auprès de Mme DEYMIÉ Christine, responsable du projet de modification du PLU.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de la révision allégée N° 1 et la modification N° 1 du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par courrier à Mme le commissaire-enquêteur, Mairie, 7 place du coq 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS, ou déposées sur le site internet de la commune ou envoyer par mail à mairie@valencedalbigois.fr

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, produits dans le délai d'un mois, pourront être consultés en mairie. La modification du PLU, prenant en compte les observations du public et les conclusions du Commissaire enquêteur, pourra alors faire l'objet d'une approbation par délibération du Conseil municipal.

4. CERTIFICAT D'AFFICHAGE DES AVIS

DEPARTEMENT DU TARN

COMMUNE DE VALENCE D'ALBIGEOIS



ATTESTATION MESURE DE PUBLICITE
AFFICHAGE AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Je soussigné(e), Christine DEYMIE

Maire de la commune de Valence d'Albigeois

Certifie que l'avis d'enquête publique relative à l'élaboration de la Révision allégée n°1 et de la Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

a été affiché à la mairie, route d'Albi, avenue de Réquista et avenue de Tanus

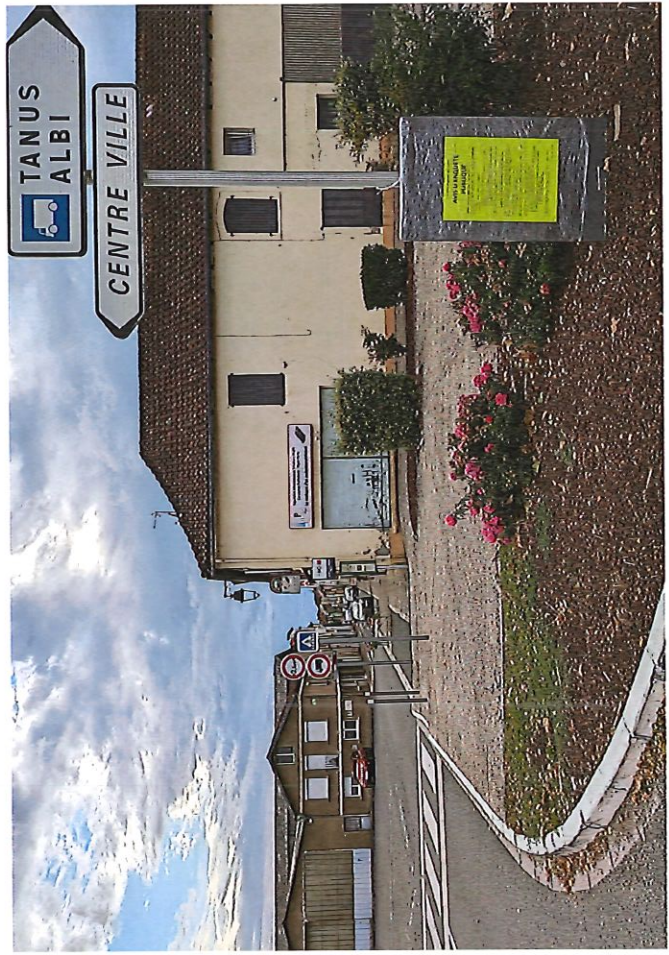
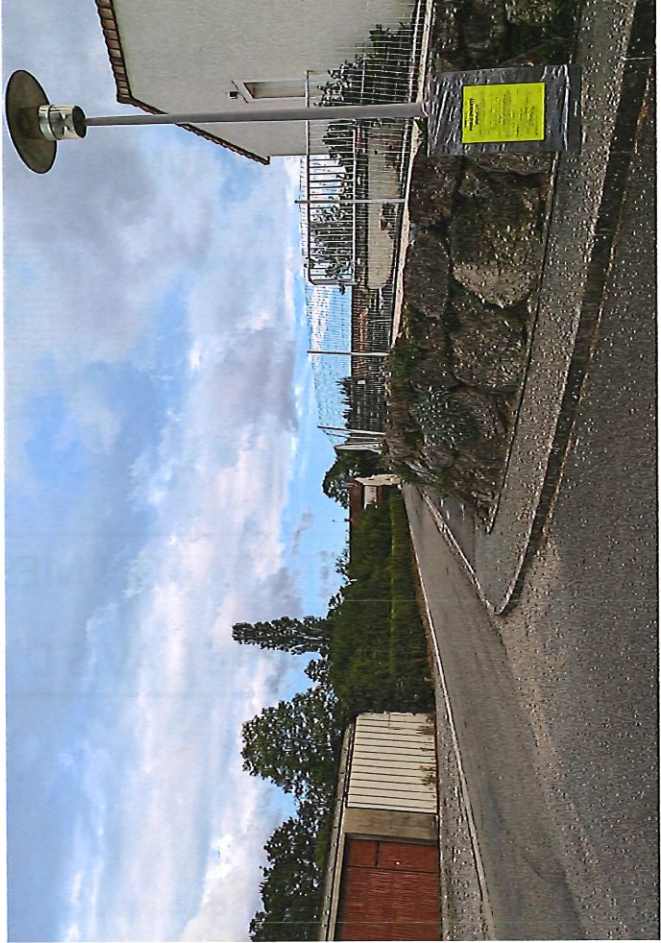
à compter du 7 septembre 2024

Le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Valence d'Albigeois, le 7 septembre 2024

Pour le Maire,
L'Adjoint
FRAYSSINET
Emilie





5. PARUTIONS DANS LES DEUX JOURNAUX 15 JOURS AVANT L'OUVERTURE

LA DÉPÊCHE LE MEILLEUR DE L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

— Découvrez notre offre 100% numérique —

- ▶ Le journal dès 5h du matin sur web et mobile
- ▶ L'accès en illimité à tous les contenus de ladepeche.fr

Retrouvez nos offres d'abonnement sur ladepeche.fr

SOLUTION DES JEUX

Mots croisés N° 6221

HORIZONTALEMENT :

I.- STRIP-TEASE. -II.- ARABESQUES. - III.- CORS, FURET. -IV.- RUÉES, IASI. - V.- OS, NIEL. -VI.- GRILLA. -VII.- AVRON, BÉAT. -VIII.- IRISÉ, RAMI. -IX.- NAVETTE, IO. -X.- TIERS, ÉDEN. -

VERTICALEMENT :

A.- SACRO-SAINTE. -B.- TROUS, VRAI. -C.- RARE, GRIVE. -D.- IBSEN, OSER. -E.- PÉ, SIGNETS. -F.- TSE FR. -G.- ÉQUILIBRÉE. -H.- AURA, LEA. -I.- SÈES, LAMIE. -J.- ESTIMATION. -

UNIVERSAL JEUX 04 91 27 01 16

JE SUIS UN PARTICULIER

JE PASSE MA PETITE ANNONCE

LA DÉPÊCHE

Le Petit Bleu

REPUBLIQUE

MIDI OLYMPIQUE

Le Villefranchois

la Gazette

en téléphone au 04 30 00 70 00

Les principaux objectifs sont :

- Révision allégée N°1
- Extension limitée de la zone U2 au Beau-dit « les pradelles »
- Modification N°1
 - La suppression du « pastillage » concernant les secteurs A1 :
 - Modification des pièces graphiques du règlement
 - Modification de l'article 24 des dispositions générales des pièces écrites du règlement
 - Modification des articles A2, A3 et A4 des pièces écrites du règlement
- Identification de bâtiments pouvant changer de destination au titre de l'article L151-10 du Code de l'Urbanisme
- Modification des pièces graphiques du règlement
 - Le redassement en zone N de parcelles boisées
 - La modification de l'article UX) afin d'augmenter l'emprise sur sol à 70%
- La création d'un STECAL (Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitée) afin de permettre l'extension d'une entreprise de transports située au Beau-dit « Géostous »
- Modification des pièces écrites et graphiques du règlement

L'enquête se déroulera à la mairie de Valence d'Albigois, du jeudi 16 septembre 2024 au vendredi 15 octobre 2024.

Mme Evelynne MONTELLI, retraitée de la fonction publique territoriale, a été désignée par le Président du tribunal administratif de Toulouse comme commissaire-enquêteur. Elle se tiendra à la disposition du public en Mairie le jeudi 16 septembre 2024 de 9h à 18h, le mardi 8 octobre 2024 de 14h30 à 17h30 et le vendredi 15 octobre 2024 de 14h30 à 17h30.

Les pièces du dossier d'enquête seront consultables, pendant toute la durée de l'enquête, en mairie, aux heures habituelles d'ouverture de celle-ci ou sur le site internet de la commune.

Toutes informations complémentaires ou précisions peuvent être sollicitées auprès de Mme DEVIÉ Christine, responsable du projet de modification du PLU.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de la révision allégée N°1 et la modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par courrier à Mme le commissaire-enquêteur, Mairie, 7 place du coq 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS, ou déposées sur le site internet de la commune ou envoyer par mail à la mairie@valencedalbigois.fr

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, produits dans le délai d'un mois, pourront être consultés en mairie. La modification du PLU, prenant en compte les observations du public et les conclusions du Commissaire enquêteur, pourra alors faire l'objet d'une approbation par délibération du Conseil municipal.

LA DÉPÊCHE

Journal de la diversité GROUPE LA DÉPÊCHE DU MIDI

Société Anonyme au capital de 4 337 710 Euros

2024 - Avenue Jean Bart, 31041 Toulouse - Tél. 05 42 31 31 00 - contact@ladepeche.com

Président du Conseil d'Administration : Jean-Michel BILLET

Dir. Générale : Marie-France MACHLIND RALET

Directeur général et Directeur de la Publication : Jean-Noël BILLET

Président du conseil de surveillance : SAS SPINETTE OUTILS DE PRESSE, SOCIÉTÉ EN LIQUIDATION

Membre : Hertz AMAR - Méd. - hertz@ladepeche.fr

Site Internet : http://www.ladepeche.fr

Commission paritaire : 0323 C 9785 - I.S.S.N. : 0111-7911

Tirage du jeudi 5 septembre 2024

Nombre d'exemplaires : 98 934

Pris de tirage et de fabrication (tirage à partir de 144 pages dont 52 annonces) : 465,60€ TTC dont TVA à 2,1%

Journal imprimé sur papier recyclé de 100% et 100% sans chlore et sans plomb

Journal imprimé en France

Ouvrage géographique du papier : 100% origine Espagne 100% fibres recyclées issues de forêts durables gérées durablement. 100% origine Espagne 100% fibres recyclées issues de forêts durables gérées durablement. 100% origine Espagne 100% fibres recyclées issues de forêts durables gérées durablement.

LA DÉPÊCHE le club.

L'abonnement au journal : des privilèges au quotidien !

www.abonnement.ladepeche.fr

MARCHÉS PUBLICS

MAPA > 90K euros

Voynce -Rencontre

Contacts

VOYANCE

Des expertes du SEXE AU TÉLÉPHONE te chauffent EN DIRECT et SANS ATTENTE au 0895 895 738

PROFESSEUR CABIR

Voyant Médium Guérisseur

Respectez vos problèmes

Amour - Santé - Prospérité - Développement personnel - Travail - Équilibre - Réussite - Épanouissement

06 74 11 57 19

PROFESSEUR TASSI

Voyant Médium Caldeira guérisseur

Respectez vos problèmes

Amour - Santé - Prospérité - Développement personnel - Travail - Équilibre - Réussite - Épanouissement

07 53 65 93 95

NOUVEAU TÉLÉPHONE ROSE

01 86 40 00 40

Recevez la liste de personnes à contacter avec tel et photo

06 45 20 24 17

MR MADOU

Voyant - Médium

Consultez pour un avenir et un travail serein

Aidez à résoudre vos problèmes

07 64 69 39 09

MAITRE TASHMY

Avocat

07 44 10 84 85

MAITRE BAMBO

Avocat

07 63 29 69 66

LES FILLES SEXY DU TÉLÉPHONE ROSE

05 61 07 69 69

06 14 59 17 90

Michèle séparée 49a

06 19 43 36 04

Divorcés vivant seuls

06 19 43 36 04

Lola 26a étudiant

08 90 90 20 23

Seule 71 souhaite relation

C.N.R. 06 21 96 34 98

Artisans et routiers

06 19 43 36 04

Légales

AVIS PUBLICS

Avis administratif

Avis de vente immobilière

Logement situé à Castres



Appartement T1 Bis - 28 rue Thérion Périé N°2888

Appartement de type T1 Bis, situé au rez de chaussée

Soumis au statut de copropriété, dans un immeuble, proche du centre-ville, divisé en 20 lots

Surface habitable 41m² - Classe énergétique (DPE) : E

Classe gaz à effet de serre (GES) : B

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr

Montant des charges de copropriété : 978 € / an

Montant de taxe foncière : 973 € / an

Prix de vente (hors frais notariés) : 41 000 €

Modalités de visites : Les lundis matin à partir de 10h00 jusqu'à 12h

Date limite de remise des offres : 11 octobre 2024

Modalités de remise des offres :

- Réception par courrier à l'adresse suivante : 15 rue Amiral Galber 81100 CASTRES
- Ou
- Par voie électronique à l'adresse mail suivante : secretariat.direction@oph-castres.fr

Pour tout contact : par mail secretariat.direction@oph-castres.fr

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNE D'AGUEFONDE

MARCHÉ DE TRAVAUX

Organisme : nom et adresse officielle de l'organisme acheteur : COMMUNE D'AGUEFONDE, M. Vincent GARIL - Maire, 20 avenue de la mairie, 81300 AGUEFONDE - tél. : 05 63 61 22 59. SIRET : 2181000210009

Groupement de commandes : Non

L'avis implique un marché public

Objet : Aménagement de la traversée de Saint-Alby et création de circulations douces

Procédure : Procédure adaptée couverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu d'exécution : 81300 AGUEFONDE

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Lot N° 1 - Voirie

Lieu d'exécution : 81300 AGUEFONDE

Lot N° 2 - Réseaux humides

Lieu d'exécution : 81300 AGUEFONDE

Lot N° 3 - Réseaux secs

Lieu d'exécution : 81300 AGUEFONDE

Les variantes sont exigées : Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Références professionnelles et capacités techniques :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Voir IC

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (réglement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements d'ordre administratifs : <http://m.mars@53ssio.fr>

Intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Remise des offres : 03 octobre 2024 à 14h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 03/09/24

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, aller sur <http://m.mars@53ssio.fr>

VIE DES SOCIÉTÉS

Modification

AVIS

TRANSFERT DE SIÈGE

PERKY CROW, SAS au capital de 4 400,00€, 3 BOULEVARD JEAN JAURES - 81300 LACAUNE

Président Cyril BOGERT, demeurant au 98 RUE JOSEPH BICAL - 81500 CARLILAC 81593 79 339 CASTRES. L'assemblée générale exceptionnelle du 30/07/2024 a transféré le siège - établissement principal au 98 RUE JOSEPH BICAL - 81500 CARLILAC. La société sera radisée du RCS de CASTRES et immatriculée au RCS d'ALBI.

viaOccitanie

la droit e avec un avocat

TELEX
MONTPELLIER
LE FAUCON 18

05 62 11 37 37

CONTACT : service.legal@ladepeche.fr

6. PARUTIONS DANS LES DEUX JOURNAUX DANS LES 8 PREMIERS JOURS DE L'ENQUETE PUBLIQUE

Avis de décès

TOULOUSE, CAUX, LACAZE.

Ses filles, Christine et Marie ; ses frères et sœurs, Jacques, Thérèse, Bernard, Jean (†) et Marie Paule (†) ; ses cousins Jean et Henri CALVET ; leurs conjoints, enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants et toute la famille.

La famille remercie de vous faire part du décès de et la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Madame Madeleine CALVET
née DURAND

survenu le 24 septembre à l'âge de 85 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 septembre 2024, à 14 h 30 en l'église Saint André, 68 chemin N-droun, Toulouse. L'inhumation aura lieu le samedi matin 28 septembre, à 10 h 30, dans le caveau familial au cimetière de Lacaze 81.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui par leur présence ou leurs marques de sympathie s'associeront à sa peine.

BERTRE.

M. Mme Bernard et Bernadette PAVEL, son fils et sa belle-fille ; M. Mme Robert et Françoise PAVEL, son fils et sa belle-fille ; Béatrice, Sébastien, Emeline, Pauline et Clément, ses petits-enfants ; ses arrière-petits-enfants

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Odette PINEL
née ESCRIBE

survenu à l'âge de 94 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 septembre 2024, à 14 h 30 en l'église de Bertre.

SALVAY FUNÉRAIRE
PUYLAUREIS - SAINT-PAUL
TEL 05.63.75.56.08

LES MARTYS, MAZAMET.

Les familles PUY et BAULES ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Corinne PUY
née BAULES

survenu à l'âge de 57 ans. Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 27 septembre 2024, à 9 heures en l'église des Martyrs. Suivies de la crémation au crématorium de Trèbes à 10 h 30. Un dernier hommage peut lui être rendu au cimetière des Martyrs à 14 h 30.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui par leur présence ou leurs marques de sympathie s'associeront à sa peine.

POMPES FUNÉBRES A.F. ASSIE
CARCASSONNE, ST DENIS, TRÈBES, RIEUX
TEL 04.68.71.65.17

PUBLIEZ VOS AVIS 7j/7 et 24h/24 directement sur : avis-deces.ladepêche.fr (abonnement 0€)

Notre équipe spécialisée est à votre écoute et vous conseille du lundi au dimanche, de 9h30 à 19h00, pour toutes les publications d'avis dans tous les titres de presse en France.

- service.carnets@ladepêche.fr
- 05 62 11 37 77 (gratuit d'un appel local)

LISLE-SUR-TARN.

Entourée de l'affection des siens

Madame Raymonde ORF
née GASC

Agée de 97 ans nous a quittés le 24 septembre 2024. Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 27 septembre 2024, à 14 h 30 en l'église Saint-Savy de coutens de Lisle-sur-Tarn, suivies de l'inhumation au cimetière Saint-Jean de Gaillac.

Un registre de condoléances se tient à son domicile 399, chemin Toulouse à Lisle-sur-Tarn.

La famille remercie toutes les personnes qui l'ont accompagnée, soignée, aidée et qui partagent sa peine.

DERRO FUNÉRAIRE
LISLE-SUR-TARN
TEL 05.63.57.00.04

LA DÉPÊCHE

Journal de la démocratie

GROUPE LA DÉPÊCHE DU MIDI

Société Régionale constituée le 1999 par fusion de LA DÉPÊCHE NORD (1887) et LA DÉPÊCHE SUD (1825)

14 rue de la République - 31000 TOULOUSE
Tél : 05 62 00 33 00 - Fax : 05 62 00 33 01

Président de la Direction : **Philippe MICHEL**
Directeur Général : **Philippe MICHEL**
Directeur Général Adjoint : **Jean-Michel BOUTIER**
Président du Conseil de Régions : **Jean-Michel BOUTIER**
Président de la Commission Régionale de la Médiation : **Philippe MICHEL**
Président de la Commission Régionale de la Médiation : **Philippe MICHEL**
Président de la Commission Régionale de la Médiation : **Philippe MICHEL**
Président de la Commission Régionale de la Médiation : **Philippe MICHEL**

Création : 1825 - Réimpression : 2024
Tirage du mercredi 25 septembre 2024 : 86 794

Nombre d'exemplaires : 96 394

Plus de 120 ans d'histoire et de tradition. 1825 au jour d'aujourd'hui (1825 ans de médiation).
4560€ TTC sans TVA à 21%.

Journal imprimé sur papier recyclé 100%.

Offre de publicité : 150% de réduction pour les entreprises. 200% de réduction pour les particuliers.

Offre de publicité : 150% de réduction pour les entreprises. 200% de réduction pour les particuliers.

LA DÉPÊCHE

notre service client joignable du lundi au vendredi de 8h à 17h au **09 70 80 80 81**

SOLUTION DES JEUX

Mots croisés N° 6241

HORIZONTALLEMENT :
I.- SANATORIUM, II.- EXIL, DANDY, III.- NIAMEY, FIS, IV.- SS, ABSTINT, V.- USINÉE, VI.- APOÏRE, VII.- LÉSINES, VIII.- IRISÉ, IX.- TEES, X.- FLEAU, XI.- ECRASE, XII.- VERTICALEMENT :
A.- SENSUALITÉ, B.- AXIS, PEREC, C.- NIA, ROSIER, D.- ALMA, TISSA, E.- EBURNÉ, F.- ODYSSEÉ, FE, G.- RÁ, TI, SEL, H.- INFINI, LEA, I.- UDINE, GEAL, J.- MYSTÉRIEUX.

UNIVERSAL JEUX 04 91 27 01 16

Contacts - Rencontres - Voyance

Contacts

Des expertes du SEXE AU TÉLÉPHONE les chaussons EN DIRECT ET SANS ATTENTE au **0895 695 738**

VOYANCE

M. MADOU Voyant - Médium. Connaît son avenir et vos problèmes. Aide personnalisée et professionnelle. 07 54 99 59 08

M. MIRET Maître de la magie. 07 44 19 94 55

M. DAMBO Maître de la magie. 07 83 29 59 08

M. BIANCHI Grand Voyant Médium. 06 12 90 23 42 - 07 83 14 93 38

LA MALIBANCE VOUS PERTURBE ? Les problèmes que vous rencontrez découlent de vos troubles astraux. M. JABREAU. Grand Voyant Médium. 07 45 34 73 48

RENCONTRES UNION

HOMMES

RENCONTRES UNION

DE 6400 ANNONCES en ligne. 0800 02 88 02

RENCONTRES UNION

FEMMES

RENCONTRES UNION

Découvrez toute l'info régionale en avant première

LE JOURNAL PAPIERINÉ OÙ LUNDI AU SAMEDI | VERSION NUMÉRIQUE ILLUSTRÉE

ABONNEZ-VOUS AU 09 70 80 80 81

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 17H

-30%

159,99€ POUR 6 MOIS AU LIEU DE 202,80€

KENO Résultats des tirages du mardi 24 septembre 2024

TIRES

7 14 17 18 22 27 29 31 38 46

COMPLEMENTAIRES x 2

JOKER 3 113 301

KENO Résultats du tirage du mercredi 25 septembre 2024

TIRES

1 12 13 15 19 20 21 27 37 46

COMPLEMENTAIRES x 2

JOKER 2 891 417

KENO Résultats des tirages du mercredi 25 septembre 2024

TIRES

6 7 8 11 12 13 20 22 26 30

COMPLEMENTAIRES x 3

JOKER 5 932 775

KENO Résultats du tirage du mercredi 25 septembre 2024

TIRES

5 11 14 15 20 22 23 27 28 37

COMPLEMENTAIRES x 2

JOKER 3 928 560

Légales

La Dépêche du Midi, journal habillé, publie les annonces légales et judiciaires par arrêté préfectoral, en les désignant aux 09-11-12-32-33-46-47-65-81-82. Conformément à l'article 10 de la loi n° 12 du 20 novembre 2021 relative à la réduction du chiffre d'affaires des entreprises de presse, les annonces publiées à compter du 19 novembre 2021 relèvent de la tarification et des modalités de publication des annonces judiciaires et officielles en vigueur à compter du 1er janvier 2022. Les tarifs sont indiqués sur les sites internet de la Dépêche du Midi et de la Dépêche du Midi Média. Les tarifs sont indiqués sur les sites internet de la Dépêche du Midi et de la Dépêche du Midi Média.

AVIS PUBLICS

Enquêtes Publiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE D'AUBIGNOS

Révision allégée N°1 et modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté du 18/09/2024, M. le Maire de VALENCE D'ALGERGOS, a autorisé l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de révision allégée N°1 et modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Les principaux objectifs sont :

- Révision allégée N°1 : - Réévaluation de la zone Ua au Beau-dit - les parcelles
- Modification N°1 : - La suppression du « partage » concernant les secteurs A1 et - Modification des pièces graphiques du règlement - Modification de l'article 2.4 des dispositions générales des pièces écrites du règlement - Modification des articles Aa, Ag et An des pièces écrites du règlement
- Identification de bâtiments pouvant changer de destination au titre de l'article L3121 du Code de l'Urbanisme - Modification des pièces graphiques du règlement
- le redassement en zone N de parcelles isolées
- la modification de l'article U2 afin d'augmenter l'empesage au sol à 30%
- la création d'un SECTEUR de Taille H de Capacité d'Accueil Urbain (CAU) afin de permettre l'extension d'une entreprise de transport située au Beau-dit
- Modification des pièces écrites du règlement

L'enquête se déroulera à la mairie de Valence d'Algergos, du jeudi 26 septembre 2024 au vendredi 25 octobre 2024.

Mme Evelyn NOVETIS, retraitée de la fonction publique territoriale, a été désignée par le Président du tribunal administratif de Toulouse comme commissaire enquêteur. Elle se tiendra à la disposition du public en mairie le jeudi 26 septembre 2024 de 9h à 12h, le mardi 8 octobre 2024 de 14h30 à 17h30 et le vendredi 25 octobre 2024 de 9h30 à 12h30.

Les pièces du dossier d'enquête seront consultables, pendant toute la durée de l'enquête, en mairie, aux heures habituelles d'ouverture de celle-ci ou sur le site internet de la commune. Toutes les informations complémentaires ou précisions peuvent être sollicitées auprès de Mme DENISE CHRISTIANE, responsable du projet de modification du PLU.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de la révision allégée N°1 et la modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par courrier à Mme le commissaire enquêteur, Mairie, 7 place du coin 31200 VALENCE D'ALGERGOS, ou déposées sur le site internet de la commune ou envoyées par mail à mairie.valence@ladepêche.fr

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, produits dans le délai d'un mois, pourront être consultés en mairie. La modification du PLU, prenant en compte les observations du public et les conclusions du commissaire enquêteur, pourra alors faire l'objet d'une approbation par délibération du Conseil municipal.

La Dépêche de Midi, journal hebdomadaire de publier les annonces légales et judiciaires par arrêté préfectoral, sur les dépouilles n° 11-12-32-31-46-47-63-81-82.



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PERMIS DE CONSTRUIRE

relatif à la construction d'une centrale photovoltaïque de 20 MW sur le territoire de la commune de Guitrans-Albarède par la SASU URBA 280

Par arrêté préfectoral du 26/09/2024, une enquête publique de 33 jours est ouverte, du lundi 30 septembre 2024 à jeudi 4 octobre 2024 à 17h00, sur le territoire de la commune de Guitrans-Albarède (81).

Le dossier, comprenant notamment une étude d'impact, un résumé non technique de l'étude d'impact et l'avis de la société environnementale est consultable sur le site internet de la préfecture du Tarn à l'adresse suivante : www.tarn.gouv.fr

Le dossier est également déposé dans les locaux de la mairie de Guitrans-Albarède où, pendant la durée de l'enquête, le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Les observations et propositions doivent être déposées avant le 4 octobre 2024 à 17h00. Les observations et propositions doivent être formulées à l'adresse électronique suivante : preavis@tarn.guitrans-albarede.fr



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

Dans le cadre de l'autorisation de construire et d'exploiter une canalisation de transport de gaz naturel DN 200 Vitraines - ABEI, dénommée « projet REVA » il est procédé, pendant une durée de 33 jours consécutifs, soit du vendredi 13 septembre 2024 à 9 heures au mardi 16 octobre 2024 à 17h30, à une enquête publique unique portant sur l'autorisation de construire et d'exploiter, la déclaration d'utilité publique de l'opération, l'enquête particulière en vue de l'institution des servitudes fortes et faibles et sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Bazus (81), Buzet-sur-Tarn (81) et Saint-Sulpice-la-Pointe (81).

Des informations complémentaires peuvent être demandées à, près du responsable du projet, Société Terégy, M. Jérôme SARRI MACARY, 40 avenue de l'Europe, CS 20324, 81600 Paul Cécès (05 59 33 34 00) rena.com@teregy.fr

Par ailleurs toute la durée de l'enquête publique unique, le public peut consulter le dossier d'enquête : - sur support papier aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies suivantes : - département de la Haute-Garonne : Bazus, Buzet-sur-Tarn, Gimel, Montjoie, Montauban-la-Croisette, Puyferrat, Revel et Virelay ; - département du Tarn : Auziès, Bressac, Castelnaudary, Cagnac-Lévesque, Castelnau-de-Lévis, Castelnaudary, Castelnaudary, Grèzes, Lagarde, Le Secq, Lespignan, Marsaures-Tarn, Montastruc-Picquet, Peyrolles, Puyferrat, Saint-Hilaire-de-Prades, Saint-Sulpice-la-Pointe, Tescat et Tressac.

Pendant toute la durée de l'enquête publique unique, toute personne intéressée peut formuler ses observations et propositions selon les modalités suivantes : - sur le registre d'enquête ouvert à cet effet et mis à disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture au public dans les mairies de Bazus, Buzet-sur-Tarn, Auziès, Bressac, Grèzes et Saint-Sulpice-la-Pointe, aux jours et heures habituels d'ouverture ; - par correspondance postale adressée à l'attention du président de la commission d'enquête, à la mairie de Saint-Sulpice-la-Pointe, siège de l'enquête publique unique ;

Par ailleurs, les observations et propositions écrites et orales peuvent aussi être présentées à un ou plusieurs membres de la commission d'enquête qui assurent des permanences aux lieux, jours et horaires suivants : Mairie de Saint-Sulpice-la-Pointe (Espace Auguste Miles, 66 rue du Capitaine Beaumont 81600 Saint-Sulpice-la-Pointe) vendredi 10 octobre 2024 de 9h00 à 17h00

Mairie de Bazus, mardi 29 octobre 2024 de 10h00 à 17h00 Mairie de Bressac, samedi 26 octobre 2024 de 10h00 à 17h30 Mairie de Grèzes, lundi 4 novembre 2024 de 14h30 à 17h30

Les observations et propositions sont déposées à la disposition du public. Elles sont consultables et commentables au frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête publique unique. Le rapport d'enquête et les conclusions motivées de la commission d'enquête sont tenus à la disposition du public, pendant un délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique unique, à la préfecture de Haute-Garonne, à la préfecture du Tarn, dans les mairies concernées ainsi que sur les sites Internet des services de l'Etat dans la Haute-Garonne (www.haute-garonne.gouv.fr) et dans le Tarn (www.tarn.gouv.fr).

Au terme de la procédure, relègue de la compétence conjointe du préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, et du préfet du Tarn : - la prise de l'arrêtés d'autorisation de construire et d'exploiter la canalisation de transport de gaz naturel DN 200 Vitraines - ABEI ;

- la prise de l'arrêtés autorisant portant déclaration d'utilité publique des travaux, emportant la mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme des communes de Bazus (81), Buzet-sur-Tarn (81) et Saint-Sulpice-la-Pointe (81).

Ces deux derniers actes peuvent faire l'objet d'une décision L4312 (article R5519 du code de l'environnement).

VIE DES SOCIETES

Création

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AUBI du 06/09/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée

MARCHÉS PUBLICS

MAPA > 90K euros

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNE DE MONTDRAGON

MARCHÉ DE TRAVAUX Organisme à nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMMUNE DE MONTDRAGON, M. Gilbert VERNHES - Maire, 1 Place des Ecoles, 81400 MONTDRAGON, Tél : 05 69 47 20 24, mél : mairie@montdragon.com

L'avis implique un marché public. Objet : Desserte en eau des usages de l'habitat de Clos du Cèdre. Procédure : Procédure adaptée ouverte. Technique d'achat : Sans objet. Lieu d'exécution : Route de Maray, 81400 MONTDRAGON

Chânes d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (réglement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif). Réseaux d'ordre administratifs : http://mapa.montdragon.fr

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNE DE PAMPELONNE

MARCHÉ DE TRAVAUX Organisme à nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMMUNE DE PAMPELONNE, M. Guy MALATRE - Maire, 1 Avenue de Turis, 81600 PAMPELONNE, Tél : 05 69 76 37 09, mél : mairie.pampelonne@wanadoo.fr

L'avis implique un marché public. Objet : Construction d'un bâtiment accueillant des vérités sportifs. Référence acheteur : 2024-03-07. Procédure : Procédure adaptée ouverte. Technique d'achat : Sans objet.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (réglement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Réseaux d'ordre administratifs : http://pampelonne.fr. Intégrité des documents de la consultation se trouve sur le profil acheteur : O.J.

Remise des offres : 04 novembre 2024 à 16h00 au plus tard. Envoi à la publication le 23/09/24.

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNE D'AGUTS

MARCHÉ DE TRAVAUX Organisme à nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMMUNE D'AGUTS, M. Francis CECAT - Maire, le village, 81400 AGUTS, Tél : 05 69 75 71 09, mél : aguts@mairiewanadoo.fr

L'avis implique un marché public. Objet : Construction de 3 logements pour la commune d'Aguts. Procédure : Procédure adaptée ouverte. Technique d'achat : Sans objet.

Chânes d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (réglement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Réseaux d'ordre administratifs : http://mapa.montdragon.fr. Intégrité des documents de la consultation se trouve sur le profil acheteur : O.J.

Remise des offres : 18 octobre 2024 à 16h00 au plus tard. Envoi à la publication le 12/09/24.

LE MEILLEUR DE L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN - Découvrez notre offre 100% numérique - L'Édition dès 5h du matin sur web et mobile - Accès en illimité à tous les contenus de la Dépêche.

TARN

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023 soit 0,183 € HT le caractère

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Avis administratifs

7376074601 - AA

Commune de VALENCE D'ALBIGOIS

Révision alléguée n° 1 et modification n°1 du plan local d'urbanisme AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE 2ÈME AVIS

Par arrêté du 28 août 2024, Madame le Maire de Valence d'Albigeois a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de la révision alléguée n° 1 et la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

- Les principaux objectifs sont :
- Révision alléguée n° 1
 - Extension limitée de la zone U2 au lieu-dit "Les Pradelles"
 - Modification n° 1
 - La suppression du "pastillage" concernant les secteurs A1 :
 - Modification des pièces graphiques du règlement
 - Modification de l'article 2.4 des dispositions générales des pièces écrites du règlement
 - Modification des articles A2, A9 et A11 des pièces écrites du règlement
 - L'identification de bâtiments pouvant changer de destination au titre de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme
 - Modification des pièces graphiques du règlement
 - Le reclassement en zone N de parcelles boisées
 - La modification de l'article UX7 afin d'augmenter l'emprise au sol à 70%
 - La création d'un STECAL (Secteur de Taille Et de Capacité d'Accueil Limités) afin de permettre l'extension d'une entreprise de transports située au lieu-dit "G'nestous"
 - Modification des pièces écrites et graphiques du règlement
- L'enquête se déroulera à la mairie de Valence d'Albigeois, du jeudi 26 septembre 2024 au vendredi 25 octobre 2024.

Mme Evelyne MONTELS, retraitée de la fonction publique territoriale, a été désignée par le Président du tribunal administratif de Toulouse comme commissaire enquêteur. Elle se tiendra à la disposition du public en mairie :

- le jeudi 26 septembre 2024 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le mardi 8 octobre 2024 de 14 h 30 à 17 h 30 et
- le vendredi 25 octobre 2024 de 14 h 30 à 17 h 30.

Les pièces du dossier d'enquête seront consultables, pendant toute la durée de l'enquête, en mairie, aux heures habituelles d'ouverture de celle-ci ou sur le site internet de la commune.

Toutes informations complémentaires ou précisions peuvent être sollicitées auprès de Mme DEYMIÉ Christine, responsable du projet de modification du PLU.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de la révision alléguée n° 1 et la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par courrier à Mme le

commissaire enquêteur, Mairie, 7, place du Coq, 81340 Valence d'Albigeois, ou déposées sur le site internet de la commune ou envoyer par mail à mairie@valencedalbigois.fr

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, produits dans le délai d'un mois, pourront être consultés en mairie. La modification du PLU, prenant en compte les observations du public et les conclusions du commissaire enquêteur, pourra alors faire l'objet d'une approbation par délibération du conseil municipal.

Vie de sociétés

WEISHARDT HOLDING

SA au capital de 27 000 620,46 euros
Siège social :
Rue Maurice Weishardt
81300 GRAULHET
RCS Castres 352 411 680

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Par décision du président du 16 juin 2024, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 27 000 620,46 à 27 046 160,46 euros à compter du 16 juin 2024. L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

En date du 1er janvier 2024, est intervenue la fusion-absorption des sociétés EURAZEO INVESTMENT MANAGER par EURAZEO MID CAP désormais dénommée EURAZEO GLOBAL INVESTOR (EGI). La personne physique désignée en tant que représentant permanent au conseil d'Administration de la société WEISHARDT HOLDING est Valérie DUCOURTY.

Modification au RCS de Castres.

7378375201 - VS

VERMUGHEN SAS

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 28 rue Gargarides
81170 CORDES-SUR-CIEL
804 223 535 RCS Albi

AVIS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 11 septembre 2024, le président a pris acte de la démission de Mme Gabrielle TOBIAS-LEVACHER de ses fonctions de directrice générale et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Le capital a également réduit de 500 euros pour être ramené de 1 000 euros à 500 euros par rachat et annulation de 50 actions sous condition d'absence de toute opposition dans un délai d'un mois.

Modification sera faite au RCS d'Albi.
Pour avis,
Le Président.

Vie de sociétés

7376938001 - VS

SAS LCA ENVIRONNEMENT

Forme : SAS
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 407, chemin de Bégot
81150 LABASTIDE-DE-LEVIS
912 406 881 RCS d'Albi

OBJET SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 1 août 2024, l'associé unique a décidé à compter du 1 août 2024 d'étendre l'objet social aux activités de : prestations de services et conseils, le développement et la commercialisation ; de projets en lien avec les énergies renouvelables et solaire et dans la mise en place systèmes de productions d'énergies renouvelables et solaire, auprès des particuliers et des professionnels.

Mention sera portée au RCS d'Albi.

7378312001 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date de 18 septembre 2024, il a été constitué une SARL
Dénomination : LE LOCAL
Siège social : 5, rue du poids public
81440 Vèné

Capital : 5 600 euros.
Objet social : - restauration rapide ou traditionnelle, préparation et vente de poissons et de fruits de mer (coquillages, crustacés...) et de boissons alcoolisées ou non, à consommer sur place, à livrer ou à emporter, traiteur ; - le commerce de poissons, traiteur et écailler ; - la prise de tous intérêts et participations dans tous groupements, sociétés, entreprises et affaires français ou étrangers, créés ou à créer, sous quelque forme que ce soit et, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, ou autrement, de création, d'acquisition, de location de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou artisanal ou établissements ; - la gestion, la direction et la détention directes ou indirectes de ces intérêts et participations.

Durée : 99 ans.
Gérance : M. CARAYOL Stéphane Régis Denis 1427, chemin de Pedouf 81440 Vèné et Mlle DURAND Claire Diane Marie 4, impasse Le Moulin 81440 Vèné.

Immatriculation au RCS de Castres.

7377975601 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Maître Philippe MATHIEU, notaire associé, membre de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée "VMBO Notaires" notaires associés, société d'exercice libéral à responsabilité limitée titulaire d'offices notariaux, titulaire d'un office notarial à Frouzins (Haute-Garonne), 11, avenue de Toulouse :

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Maître Philippe MATHIEU, notaire à Frouzins (Haute Garonne), les 13 et 17 septembre 2024 de la société par actions simplifiée dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : FLY.
Forme : société par actions simplifiée.
Siège : 672, route du Village Vieux, 81500 Villeneuve-lès-Lavaur.

Durée : 99 ans.
Objet : la société a pour objet, en France et à l'étranger : l'activité de société financière en général et notamment l'acquisition, la souscription, l'échange par voie de fusion ou autrement, la propriété, la gestion, et éventuellement la cession de tous types de participations, actions, parts sociales, obligations ou tous autres types de valeurs mobilières, dans des sociétés civiles ou commerciales, exerçant dans tous domaines d'activités. Toutes activités normalement exercées par les sociétés holding, et notamment, sans que cette liste puisse être considérée comme limitative ou exhaustive : toutes prestations de services de gestion de trésorerie ; Toutes prestations de services, tant administratives, juridiques, comptables que financières, commerciales, techniques, informatiques ou autres ; toutes opérations de conseils et d'études dans le domaine administratif, économique, immobilier, ou financier. L'activité d'acquisition et location immobilière.

Capital social : fixé à 50 000 euros divisé en 5 000 actions de 10 euros chacune, de même catégorie.

Présidente : la SARL HOTELS INVEST SPORT dont le siège social est situé 672, route du Village Vieux, 81500 Villeneuve-lès-Lavaur, elle-même représentée par son gérant, M. Jean Louis ZEVACO.

Cessions d'actions en cas de pluralité d'associés : aucune cession au profit de qui que ce soit n'est libre.

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Castres.

Pour avis et mention,
Me Philippe MATHIEU.

7376960701 - VS

MAM

Société civile immobilière
Au capital social de 1 000 euros
Siège social :
86, chemin de la Garrigüé
81440 LAUTREC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing-privé en date du 6 septembre 2024, il a été constitué une Société civile immobilière :

Dénomination : MAM.
Siège social : 86, chemin de la Garrigüé, 81440 Lautrec.

Objet social :
- L'acquisition de tous immeubles et de tous terrains.

- L'administration et l'exploitation, par location ou par d'autres moyens de droit des biens sus-désignés.

- L'entretien et éventuellement, l'aménagement de ces biens, et généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet, à la condition que ces opérations ne modifient pas le caractère essentiellement civil de la société.

Durée : 99 années.

Capital social : 1 000 euros.

Apports en numéraire : 1 000 euros.
Gérance : Mme Pauline VARO, née le 2 mai 1983 à Perpignan (66), de nationalité française, domiciliée 86, chemin de la Garrigüé, 81440 Lautrec, pacifiée.

Cession de parts : toutes cessions de parts sociales, même en cas de succession, à titre onéreux ou gratuit, même entre associés doit recevoir au préalable l'agrément de la majorité des associés.
Immatriculation au RCS de Castres.

Vos annonces légales

en plus simple

MEDIALEX
médialex.fr

La centrale des marchés

Par MEDIALEX



Trouvez gratuitement le bon marché public près de chez vous !

lacentraledesmarchés.com